



Lettre ouverte à,

Madame la ministre **Agnès Buzyn, ministère des solidarités et de la santé**,
Madame Michèle Lenoir-Salfati, directrice générale de l'ANDPC,
Docteur Serge Blisko, président de la mission Miviludes,
Le Quotidien du Médecin,

Article du Quotidien du Médecin (QM) du 30 mai 2017 :

En 1965 à Paris s'est déroulé le premier Congrès International d'hypnose et de médecine psycho-somatique, présidé par le Pr Lassner (1^{er} titulaire de la chaire d'anesthésie-réanimation), et en présence du Dr Milton H. Erickson. Ce congrès avait rassemblé plus de 500 personnalités médicales.

Ainsi, depuis plus de 50 ans, le monde médicale continue de développer l'hypnose tant au niveau universitaire que privé, avec les différents Instituts dont la plupart appartiennent à la Confédération Francophone d'hypnose et de Thérapies Brèves.

A l'international, l'hypnose est très largement représentée : le 20^{ème} congrès mondial a réuni à Paris plus de 200 participants en aout 2015.

QM : « L'ANDPC et la MIVILUDES s'engagent à veiller à l'information des 1,7 million de professionnels de santé concernés et à la qualité de leur formation continue. Concrètement, les personnels de l'agence seront formés à la détection des opérateurs déviants ».

Nous approuvons que toutes ces formations soient inspectées.

QM : «L'agence a pour mission d'évaluer les actions et les organismes de DPC, explique sa directrice générale Michèle Lenoir-Salfati. Il nous a semblé important de donner des outils d'aide à la décision quand des actions posent problème.» Cette opération est menée avec l'appui du comité d'éthique et le soutien du haut conseil du DPC et des sept commissions scientifiques indépendantes (CSI) des professions de santé,»

En ce qui concerne l'hypnose médicale et les thérapies brèves, 2 remarques :

1. Dans ces commissions scientifiques précitées, y a-t-il des représentants (médecins et/ou psychologue ...) qui utilisent au quotidien en ville ou en institution ? Comme par exemple des anesthésistes qui pratiquent ces techniques dans le cadre de l'amélioration de la communication et des soins, en particulier dans le domaine analgésique.
2. Il existe une méconnaissance des applications de l'hypnose médicale en santé, tant en matière de traitement de la douleur que dans le cadre des soins dont un certain nombre de paramètres entraînent une deshumanisation indéniable, ce qui n'exclue aucunement le travail de l'ANDPC et la Miviludes pour bien sûr, éviter les dérives sectaires de l'enseignement médical.

QM : «L'ANDPC s'alarme au passage de l'intérêt que portent les soignants à certaines pratiques non validées scientifiquement. « L'engouement des professionnels de santé pour ces thérapies alternatives nous interpelle, déclare Michèle Lenoir-Salfati. Parmi les pratiques mises en cause, l'ANDPC et la MIVILUDES citent l'hypnose ».

Au niveau législatif, ne peut-on réglementer l'enseignement et l'usage de l'hypnothérapie ?

Nous proposons de regrouper l'enseignement en trois secteurs :

- La communication hypnotique (pour tout professionnel travaillant en institutions soignantes)
- L'hypnose comme outil thérapeutique (pour les professionnels de l'urgence...)
- L'hypnose en psychothérapie (médecins, psychologues...)

Dr Frédérique HONORE Présidente, Anesthésiste-Réanimateur

Institut Milton H Erickson Biarritz-Pays Basque, 1 rue d'Haitzart, 64200 Biarritz, tel : 06.09.38.18.75

Dr Jean Claude ESPINOSA, Vice-Président, Pédopsychiatre

Dr Dominique MEGGLE, Président de l'Institut Erickson Méditerranée de Toulon-Marseille, Psychiatre

M. Yves HALFON, Psychologue clinicien, Président de l'IMHE de Normandie,

Dr Hugues HONORE, Neuroradiologue, Responsable des formations IMHE Biarritz

www.hypnosium.com